

Entre le 30 juin et le 31 décembre 2017, la valeur liquidative d'Alto Innovation 10 est restée à peu près stable. Les entreprises innovantes représentaient 56% de l'actif au 31 décembre 2017 contre 57% à la fin du semestre précédent. Nous invitons les porteurs de parts du fonds à prendre connaissance du communiqué ci-dessous.

COMMUNIQUÉ A DESTINATION DES PORTEURS DE PARTS DU FCPI ALTO INNOVATION 10

Le FCPI ALTO INNOVATION 10 a été créé pour une durée de 6 ans et demi à compter de sa constitution, le 7 décembre 2011, et sa durée est prorogeable 2 ans au total, par périodes successives d'un an sur proposition de la Société de Gestion.

Nous nous approchons donc de la fin de vie du fonds, au terme de laquelle l'intégralité des sommes disponibles revenant aux porteurs de parts sera distribuée au prorata de leurs droits dans l'actif du fonds.

Nous vous informons par ce communiqué de la prorogation d'un an de la durée de vie du FCPI ALTO INNOVATION 10, soit jusqu'au 7 juin 2019, afin d'assurer

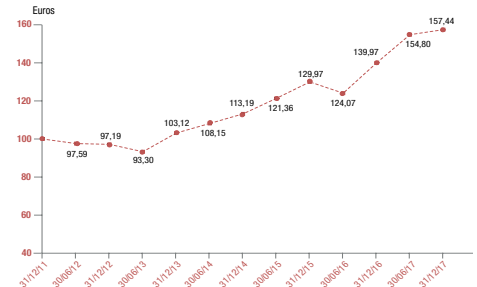
la liquidation ordonnée des investissements du fonds.

Nous vous rappelons également par ce communiqué que, conformément au prospectus du fonds, le rachat des parts n'est pas possible pendant la période de prorogation de la durée de vie du FCPI.

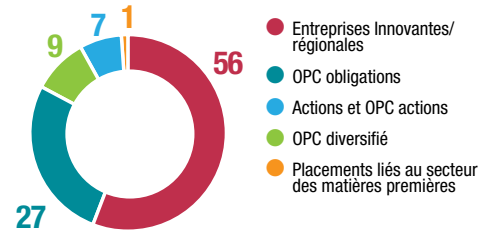
Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dernière valeur liquidative	<b>157,44 €</b>
Date	<b>31/12/2017</b>
Valeur d'origine	<b>100 euros (31/12/2011)</b>
Variation/Origine	<b>+ 57,44 %</b>

VALEURS LIQUIDATIVES DEPUIS L'ORIGINE JUSQU'AU 31/12/2017 (hors réduction d'impôts)



COMPOSITION ESTIMÉE DE L'ACTIF AU 31/12/2017 EN VALEUR DE MARCHÉ



PRINCIPALES PARTICIPATIONS INNOVANTES		
FIRST DERIVATIVES	Logiciels	Royaume-Uni
IDEAGEN	Logiciels	Royaume-Uni
NANOGATE	Applications Industrielles	Allemagne
SNP	Logiciels	Allemagne
SOLUTIONS 30	Services Informatiques et Télécoms	France

Au cours des six derniers mois de 2017, la valeur liquidative du FCPI Alto Innovation 2012 a baissé compte tenu des évolutions boursières de certaines participations (notamment Co.Don, Vectron Systems ou Moberg Pharma). Le portefeuille d'entreprises innovantes représentait 53% de l'actif du fonds au 31 décembre 2017 contre 59% au 30 juin de la même année. Nous invitons les porteurs de parts du fonds à prendre connaissance du communiqué ci-dessous.

COMMUNIQUÉ A DESTINATION DES PORTEURS DE PARTS DU FCPI ALTO INNOVATION 2012

Le FCPI Alto Innovation 2012 a été créé pour une durée de 5 ans et demi à compter de sa constitution, le 30 novembre 2012, et sa durée est prorogeable 2 ans au total, par périodes successives d'un an sur proposition de la Société de Gestion.

Nous nous approchons donc de la fin de vie du fonds, au terme de laquelle l'intégralité des sommes disponibles revenant aux porteurs de parts sera distribuée au prorata de leurs droits dans l'actif du fonds.

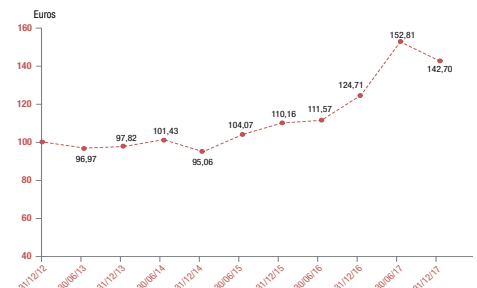
Nous vous informons par ce communiqué de la prorogation d'un an de la durée de vie du FCPI Alto Innovation 2012, soit jusqu'au 30 mai 2019, afin d'assurer la liquidation ordonnée des investissements du fonds.

Nous vous rappelons également par ce communiqué que, conformément au prospectus du fonds, le rachat des parts n'est pas possible pendant la période de prorogation de la durée de vie du FCPI.

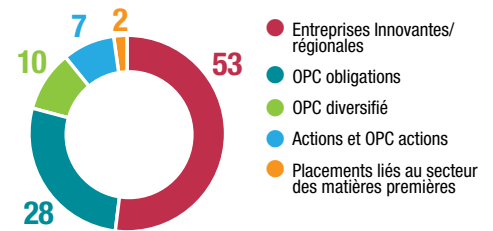
Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dernière valeur liquidative	<b>142,70 €</b>
Date	<b>31/12/2017</b>
Valeur d'origine	<b>100 euros (31/12/2012)</b>
Variation/Origine	<b>+ 42,70 %</b>

VALEURS LIQUIDATIVES DEPUIS L'ORIGINE JUSQU'AU 31/12/2017 (hors réduction d'impôts)



COMPOSITION ESTIMÉE DE L'ACTIF AU 31/12/2017 EN VALEUR DE MARCHÉ



PRINCIPALES PARTICIPATIONS INNOVANTES		
CO.DON	Santé	Allemagne
ESI GROUP	Logiciels	France
IDEAGEN	Logiciels	Royaume-Uni
NANOGATE	Applications Industrielles	Allemagne
VECTRON SYSTEMS	Logiciels	Allemagne